

# **Groupe Sportscene inc.**

## **Rapport intermédiaire**

**2**

**Pour les périodes de 13 et 26 semaines  
terminées le 28 février 2016**

## MESSAGE AUX ACTIONNAIRES

**Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2016, les gains réalisés grâce au repositionnement de la bannière La Cage – Brasserie sportive auront permis à Sportscene de pallier en partie l'impact d'un contexte d'affaires particulièrement difficile.**

En plus des défis déjà qu'imposent à notre industrie la morosité économique et la flambée du coût de certaines denrées alimentaires, le réseau La Cage doit également composer avec un environnement sportif moins favorable que l'an dernier. Néanmoins, la période de 13 semaines terminée le 28 février 2016 a donné lieu à une légère hausse des ventes moyennes par Cage comparable. Non seulement nous continuons d'observer l'accueil favorable faite à l'offre alimentaire renouvelée de La Cage, mais l'analyse de l'évolution des ventes des différents établissements confirme clairement que ceux arborant le nouveau design intérieur affichent une croissance supérieure à la moyenne du réseau.

Ainsi, pour les six premiers mois de l'exercice 2016, les ventes cumulatives du réseau La Cage ont augmenté de 1,4 % pour totaliser 52,8 millions \$, malgré un nombre inférieur de Cages en exploitation par rapport à la même période en 2015 et un contexte sportif nettement moins excitant au deuxième trimestre. Les produits consolidés de Sportscene ont crû de 14,7 % pour atteindre 42,5 millions \$, tandis que la Société a réalisé un BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> consolidé de 2,4 millions \$, en hausse de 35,4 % sur l'année précédente. Par conséquent, Sportscene a clos la première moitié de l'exercice 2016 avec un résultat net de 0,1 million \$ ou 0,04 \$ par action, par rapport à une perte nette de 0,4 million \$ ou 0,08 \$ par action à la même période de l'exercice précédent. La croissance organique des ventes du réseau des Cages, elle-même favorisée par le repositionnement de la bannière, explique en majeure partie l'amélioration des résultats bien que celle-ci demeure bien en-deçà du véritable potentiel que nous prévoyons réaliser dans un avenir rapproché.

Comme nous en avons informé nos actionnaires depuis la mise en oeuvre initiale de notre virage stratégique, c'est à partir de l'exercice 2017 que nous en récolterons les fruits, d'autant plus que nous bénéficierons alors de la contribution de deux nouvelles Cages de grande envergure qui seront inaugurées vers la fin du présent exercice ou le début du prochain. Pour sa part, la deuxième moitié de l'exercice 2016 sera dédiée au renforcement des nombreux volets de notre virage stratégique et à la poursuite du programme de modernisation physique du réseau, dont les retombées progressives devraient compenser en partie les effets d'un contexte sportif moins favorable qu'en 2015. De plus, maintenant que nous bénéficions d'une année d'expérience du nouveau menu, nous serons mieux à même d'en peaufiner chaque élément pour nous assurer qu'il apporte une valeur ajoutée déterminante à notre clientèle et à Sportscene.

**(signé)**  
**JEAN BÉDARD**

Président du conseil, président et chef de la direction  
Le 14 avril 2016

(1) Résultat avant frais financiers, amortissements, quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées et impôts sur le résultat », exclant les autres (gains) pertes.

# RAPPORT DE GESTION INTERMÉDIAIRE

## SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET LA SITUATION FINANCIÈRE

### DES PÉRIODES DE 13 ET 26 SEMAINES TERMINÉES

#### LE 28 FÉVRIER 2016

### Description des activités

Groupe Sportscene inc. (« Sportscene » ou « la Société ») est un pionnier et un leader dans le créneau de la restauration d'ambiance au Québec où il exploite depuis 1984 une chaîne de resto-bars axée sur l'esprit sportif. D'abord connue sous le nom *La Cage aux Sports*, cette bannière a été rebaptisée **La Cage – Brasserie sportive** (« La Cage ») en septembre 2015, afin de refléter son nouveau positionnement basé sur une bonification importante de son offre alimentaire et de sa sélection de bières. Jouissant d'une forte image de marque, La Cage est implantée à la grandeur de la province et regroupe, en date des présentes, 49 établissements (ou « Cages »), dont 25 sont exploités en propriété exclusive ou majoritaire, 13 en partenariats et 11 en vertu de contrats de franchise. Pouvant accueillir jusqu'à 500 personnes, les Cages fournissent des services de restauration complets ainsi qu'un service de bar, le tout offert dans un décor recherché d'inspiration sportive et appuyé par l'usage de technologies audiovisuelles des plus avancées.

Les activités de la Société dans le secteur de la restauration ont généré 88,3 % de ses produits consolidés au cours de la première moitié de l'exercice 2016. Outre l'exploitation, le franchisage et le développement de la chaîne La Cage, les activités de restauration incluent certains autres volets dont l'exploitation de quelques restaurants hors bannière, la vente en épicerie de produits de marque La Cage et les services alimentaires et vente de boissons dans certains stades et centres sportifs ainsi que sur les sites d'événements sportifs. Par ailleurs, la Société perçoit des produits de location provenant de son parc immobilier composé d'un complexe sportif et d'édifices abritant des Cages. Cette activité a généré 2,5 % des produits consolidés du premier semestre. Finalement, la Société mène certaines activités complémentaires afin de supporter la stratégie d'expansion et de différenciation de la marque La Cage, incluant la construction et la rénovation de restaurants, l'organisation d'événements sportifs et le développement technologique. Ce secteur a représenté 9,2 % des produits consolidés pour la première moitié de l'exercice 2016 (après éliminations intersectorielles).

Employant au total environ 2 400 personnes dans les restaurants La Cage et au siège social, Sportscene est une société publique dont les actions sont transigées à la Bourse de croissance TSX sous le symbole SPS.A.

### Commentaires préalables

#### **Général**

Ce rapport de gestion intermédiaire fournit une analyse des résultats d'exploitation pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 28 février 2016, soit le deuxième trimestre et les six premiers mois de l'exercice 2016, en comparaison avec les périodes correspondantes terminées le 1<sup>er</sup> mars 2015. Il fournit aussi une analyse des flux de trésorerie et de l'évolution de la situation financière de la Société entre le 30 août 2015, fin du dernier exercice financier, et le 28 février 2016. Le rapport de gestion intermédiaire devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 28 février 2016, lesquels n'ont pas fait l'objet d'un audit ni d'un examen par un auditeur indépendant de la Société, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et notes afférentes portant sur l'exercice terminé le 30 août 2015.

Ces documents et certains autres documents complémentaires, dont les rapports de gestion intermédiaires et annuels précédents et les communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Dans le présent rapport de gestion, « Groupe SportsScene inc. », « SportsScene » ou « la Société » désigne, selon le cas, Groupe SportsScene inc. et ses filiales, ou Groupe SportsScene inc. ou l'une de ses filiales. Les renseignements contenus dans le rapport de gestion tiennent compte de tout événement important survenu avant le 14 avril 2016, date de l'approbation des états financiers consolidés intermédiaires résumés et du rapport de gestion intermédiaire par le conseil d'administration de la Société.

### **Conformité aux Normes internationales d'information financière IFRS**

À moins qu'il ne soit indiqué autrement, l'information financière présentée dans ce rapport de gestion, y compris les montants apparaissant aux tableaux, est exprimée en dollars canadiens et préparée conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Par ailleurs, l'information comprise dans ce rapport de gestion renferme également certains renseignements qui ne sont pas des mesures du rendement conformes aux IFRS. N'ayant pas un sens normalisé prescrit par les IFRS, ils pourraient ne pas être compatibles avec les mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Par exemple, SportsScene utilise le « BAIIA ajusté », c'est-à-dire le résultat avant frais financiers, amortissements, autres gains et pertes, quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées et impôts sur le résultat, car cette mesure permet à la direction d'évaluer le rendement opérationnel de la Société. Cette donnée est un indicateur financier largement utilisé pour évaluer la capacité d'une société à rembourser ses dettes. Les investisseurs ne doivent pas le considérer comme un critère remplaçant les produits d'exploitation ou le résultat net, comme un indicateur des résultats d'exploitation ou des flux de trésorerie, ni comme un paramètre de mesure de liquidités. Dans l'état du résultat global de SportsScene, le BAIIA ajusté correspond au poste « *Résultat avant frais financiers, amortissements, quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées et impôts sur le résultat* », duquel sont exclus les autres (gains) pertes.

Outre le BAIIA ajusté, les mesures financières suivantes ne sont pas des mesures du rendement conformes aux IFRS. Les ventes totales du réseau correspondent aux ventes réalisées par l'ensemble des restaurants La Cage, qu'ils soient corporatifs, détenus en partenariats ou franchisés. Cette mesure de performance indique la croissance générale de la Société et reflète l'incidence directe de l'ouverture et de la fermeture de restaurants. Les ventes moyennes par Cage comparable servent, quant à elles, à isoler l'effet des ouvertures et fermetures de restaurants afin d'évaluer l'évolution réelle des ventes des restaurants qui ont été en opération pendant deux années consécutives complètes. Les liquidités disponibles à court terme incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse affectée ainsi que les placements, le cas échéant. L'endettement total net est composé de la dette à long terme incluant sa portion courante, nette des liquidités disponibles à court terme.

Le lecteur est prié de se référer au tableau 12 du présent rapport de gestion intermédiaire, qui présente un rapprochement quantitatif des données financières non conformes aux IFRS.

### **Déclarations prospectives**

Le rapport de gestion a pour but d'aider l'investisseur à comprendre la nature et l'importance des changements et des tendances, de même que des risques et incertitudes liés à l'exploitation et à la situation financière de la Société. Des déclarations contenues dans ce rapport de gestion concernant les objectifs, les projections, les estimations, les attentes ou les prédictions de SportsScene peuvent constituer des déclarations prospectives au sens des lois sur les valeurs mobilières.

La direction de Sportscene tient à préciser que, compte tenu de leur nature, les déclarations prospectives comportent des incertitudes et des risques connus et inconnus qui peuvent faire en sorte que les résultats réels et futurs de la Société diffèrent sensiblement de ceux qui sont énoncés. Aucune assurance ne peut être donnée quant à la concrétisation des résultats, du rendement ou des réalisations tels que formulés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs. À moins d'y être tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, la direction n'assume aucune obligation quant à la mise à jour ou à la révision des déclarations prospectives en raison de nouvelles informations, d'événements futurs ou d'autres changements.

### **Contexte d'affaires et stratégie corporative**

Depuis quelques années, l'industrie de la restauration du Québec a été et continue d'être affectée par un environnement économique contraignant, plus particulièrement par la faiblesse du marché de l'emploi, le recul du revenu disponible des consommateurs et la hausse du coût des denrées alimentaires. En plus d'affecter l'achalandage et les marges bénéficiaires, cette situation intensifie les pressions concurrentielles au sein de l'industrie, particulièrement au niveau des prix.

Ce contexte a incité la Société à repenser son modèle d'affaires et le positionnement de sa bannière dans le but de renforcer ses avantages concurrentiels en même temps que la rentabilité du réseau La Cage. Plus précisément, Sportscene a entrepris un important plan de bonification de l'expérience client, en misant particulièrement sur la qualité de l'offre de restauration de La Cage, le service, l'ambiance et la technologie.

Ainsi, les deux derniers exercices ont donné lieu à un véritable virage stratégique pour Sportscene et La Cage, sous l'égide d'une équipe de direction renforcée. Ce virage a d'abord été marqué par l'introduction du nouveau design physique de La Cage en 2014, puis par une révision complète de l'offre alimentaire en 2015, basée sur la qualité supérieure des mets en termes de fraîcheur, de saveur et de présentation, ainsi que sur une sélection élargie de bières. Ces innovations ont été accompagnées d'importants changements opérationnels, notamment au niveau de l'approvisionnement et des procédés culinaires, et appuyées par des activités intensives de formation du personnel. Au début de l'exercice 2016, Sportscene a entamé la troisième et dernière année de son virage stratégique en renouvelant le nom, le logo et l'image de sa bannière, La Cage – Brasserie sportive, ainsi que ses outils de communication et sa stratégie média.

Le repositionnement de La Cage a entraîné des coûts substantiels qui ont affecté la rentabilité de la Société en 2014, et surtout en 2015. Toutefois, la direction juge ce recul temporaire des résultats de la Société comme un investissement nécessaire, grâce auquel l'entreprise s'est positionnée favorablement pour entreprendre une nouvelle phase de croissance sur des bases compétitives et opérationnelles plus solides.

Depuis le début de l'exercice 2016, comme il est décrit plus en détail dans ce rapport de gestion, la Société a observé une hausse de l'achalandage et des ventes de l'ensemble du réseau des Cages, en particulier celles arborant le nouveau design, ce qui se traduit par une amélioration de la rentabilité opérationnelle. Ces tendances positives témoignent de la justesse des choix stratégiques implantés depuis 2014 et permettent à la direction d'être confiante face à l'avenir.

## Renseignements trimestriels

**Tableau 1 : Principales données financières des derniers trimestres (non auditées)**

(en milliers de \$, sauf pour les montants par action)

	Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre <sup>(1)</sup>
<b>Exercice se terminant le 28 août 2016</b>				
Ventes totales du réseau				
La Cage <sup>(2)</sup>	27 139	25 619		
Produits de la Société	20 677	21 803		
Résultat net	180	(86)		
Résultat par action				
• de base	0,05	(0,01)		
• dilué	0,05	(0,01)		
<b>Exercice terminé le 30 août 2015</b>				
Ventes totales du réseau				
La Cage <sup>(2)</sup>	26 257	25 752	28 743	21 965
Produits de la Société	17 342	19 680	21 705	19 195
Résultat net	5	(394)	194	(2 168)
Résultat par action				
• de base	0,01	(0,09)	0,05	(0,50)
• dilué	0,01	(0,09)	0,05	(0,50)
<b>Exercice terminé le 31 août 2014</b>				
Ventes totales du réseau				
La Cage <sup>(2)</sup>	27 687	27 096	32 095	26 083
Produits de la Société	17 521	18 128	20 366	18 916
Bénéfice net	789	848	1 384	90
Résultat par action				
• de base	0,19	0,20	0,33	0,02
• dilué	0,19	0,20	0,32	0,02

(1) Trimestres de 13 semaines en 2016 et 2015 comparativement à 14 semaines en 2014

(2) Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 12.

### ***Évolution trimestrielle et saisonnalité***

Traditionnellement, les activités de La Cage ont été, et demeurent, relativement influencées par le calendrier des événements sportifs, en particulier par la saison de hockey. Ainsi, le troisième trimestre qui correspond aux séries éliminatoires de hockey est généralement le meilleur de l'année, d'autant plus lorsque l'équipe des Canadiens de Montréal participe aux séries éliminatoires. Cependant, plus la hausse de l'achalandage pendant les séries éliminatoires est prononcée, plus elle peut avoir pour conséquence d'inciter les clients à espacer leurs visites à La Cage dans les mois suivants. Ceci, jumelé à un ralentissement de l'achalandage en période estivale, tend à faire en sorte que le quatrième trimestre est généralement le plus faible de l'année en termes de résultats.

Au cours des dernières années, SportsScene a atténué sa dépendance envers le hockey et le cycle saisonnier des ventes par un ensemble de mesures dont l'aménagement de terrasses dans la majorité des Cages, l'organisation d'événements associés à d'autres sports que le hockey, tels la boxe, le UFC et le football, les promotions spéciales et l'intégration d'activités complémentaires au concept de base de La Cage.

**Tableau 2 : Autres renseignements consolidés trimestriels choisis (non audités)**

(en milliers de \$, sauf pour les données par action et le nombre d'actions)

**Résultats**

	13 semaines <sup>(1)</sup>		26 semaines <sup>(1)</sup>	
	2016	2015	2016	2015
	\$	\$	\$	\$
Ventes du réseau <sup>(2)</sup>	25 619	25 752	52 758	52 009
Produits de la Société	21 803	19 680	42 480	37 022
BAlIA ajusté <sup>(2)</sup>	1 003	585	2 399	1 772
Résultat net	(86)	(394)	94	(389)
Résultat par action catégorie A				
• de base	(0,01)	(0,09)	0,04	(0,08)
• dilué	(0,01)	(0,09)	0,04	(0,08)
Actions catégorie A				
en circulation (en milliers) <sup>(3)</sup>				
• de base	4 165	4 165	4 165	4 165
• dilué	4 165	4 165	4 165	4 165
Dividendes en espèces payés sur les actions catégorie A	-	-	-	-

**Données relatives à la situation financière**

	28 février 2016	30 août 2015	1 <sup>er</sup> mars 2015
	\$	\$	\$
Liquidités disponibles à court terme <sup>(4)</sup>	5 062	4 975	5 548
Actif total	60 753	57 978	58 557
Capitaux propres	32 583	32 398	34 347
Dette à long terme, incluant sa tranche courante	14 584	14 021	14 268

(1) Périodes de 13 et 26 semaines terminées respectivement les 28 février 2016 et 1<sup>er</sup> mars 2015.

(2) Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 12.

(3) Nombre moyen pondéré d'actions en circulation

(4) Inclut la trésorerie et équivalents de trésorerie, l'encaisse affectée ainsi que les placements, le cas échéant.

## Évolution du réseau La Cage au cours des périodes de 13 et 26 semaines terminées le 28 février 2016

**Tableau 3 : Évolution du réseau La Cage depuis le début de l'exercice 2016**

	Corporatives	Partenariats	Franchises	Total
Nombre de Cages au 30 août 2015	24	14	11	49
Constructions	-	-	-	-
Transactions	1	(1)	-	-
Fermetures	-	-	-	-
Nombre de Cages au 28 février 2016	25	13	11	49

### **Composition du réseau**

Le 30 novembre 2015, soit au début du deuxième trimestre, la Société a acquis une participation additionnelle de 61,85 % dans une coentreprise exploitant un restaurant La Cage, devenant ainsi propriétaire unique de cet établissement. Ainsi, comme l'indique le tableau 3, le réseau comptait 49 établissements La Cage en date du 28 février 2016.

Par ailleurs, trois Cages ont fait l'objet de rénovations majeures depuis le début de l'exercice 2016 afin de refléter le nouveau design introduit lors de l'exercice 2014. Ceci a porté à onze le nombre total d'établissements arborant la nouvelle image de La Cage en date du 28 février 2016.

### **Performance du réseau La Cage**

Au cours de la **période de 13 semaines** terminée le 28 février 2016, les ventes totales du réseau La Cage se sont chiffrées à 25,6 millions \$ comparativement à 25,8 millions \$ à la même période de l'exercice précédent, ce qui s'explique principalement par le fait que le réseau comptait, au second trimestre de l'exercice 2016, deux établissements de moins qu'à la même période l'an dernier. Excluant ce fait, les ventes moyennes par Cage comparable ont connu une légère progression et ce, en dépit d'un environnement sportif moins favorable qu'au cours de l'hiver précédent et d'un contexte économique toujours éprouvant pour l'industrie de la restauration, notamment en régions. Conformément aux attentes de la direction, l'amélioration des ventes par Cage comparable continue d'être favorisée principalement par le repositionnement de la bannière La Cage – Brasserie sportive. Rappelons qu'en plus d'une bonification importante de son offre alimentaire et de sa sélection de bières au cours des derniers trimestres, la bannière a fait l'objet d'une nouvelle campagne d'image de marque lancée au début de l'automne 2015, laquelle a eu un effet d'entraînement sur l'achalandage des Cages. L'implantation progressive du nouveau design intérieur de Cage introduit en 2014 continue également de porter fruit puisque les Cages rénovées affichent des taux de croissance de leurs ventes supérieurs à la moyenne du réseau.

Au cours de la **période de 26 semaines** terminée le 28 février 2016, les ventes du réseau La Cage ont totalisé 52,8 millions \$ comparativement à 52,0 millions \$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse de 0,8 million \$, soit de 1,4 % est exclusivement due à l'augmentation des ventes moyennes par Cage comparable, plus spécifiquement aux retombées de la stratégie de repositionnement déployée au cours des derniers mois.

## Résultats d'exploitation de la Société pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 28 février 2016

### **Comptabilisation des produits et des charges des établissements La Cage**

Le réseau La Cage est composé de restaurants corporatifs (incluant les filiales), de partenariats et de franchises. Dans ses états financiers consolidés, Sportscene comptabilise la totalité des produits et des charges de ses établissements corporatifs ainsi que la part du résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans certaines de ses filiales. Les résultats des partenariats, c'est-à-dire les établissements détenus à 50 % ou moins par la Société, sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence conformément à l'application de la norme IFRS 11 « *Partenariats* ». Leur résultat net est isolé et présenté séparément. Pour ce qui est des franchises, la Société perçoit surtout des produits sous forme de redevances et de droits d'entrée.

Compte tenu de ces différents modes de comptabilisation et des changements apportés d'une année ou d'un trimestre à l'autre à la composition du réseau, la direction est d'avis que les indices les plus révélateurs de la performance de la Société, outre son résultat net et ses flux de trésorerie, sont l'évolution des ventes totales du réseau et des ventes moyennes par Cage comparable ainsi que celle du BAIIA ajusté de la Société.

### **Commentaires sur les résultats d'exploitation des périodes de 13 et 26 semaines terminées le 28 février 2016**

#### **Tableau 4 : Produits consolidés et sectoriels <sup>(1)</sup> (non audités)**

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages)

	13 semaines terminées les				26 semaines terminées les			
	28 février 2016		1 <sup>er</sup> mars 2015		28 février 2016		1 <sup>er</sup> mars 2015	
Produits provenant des activités de restauration <sup>(2)(3)</sup>	19 000	87,2 %	17 155	87,2 %	37 519	88,3 %	32 752	88,5 %
Produits provenant du parc immobilier <sup>(3)</sup>	533	2,4 %	532	2,7 %	1 044	2,5 %	1 075	2,9 %
Autres produits <sup>(3)(4)</sup>	<u>2 270</u>	<u>10,4 %</u>	<u>1 993</u>	<u>10,1 %</u>	<u>3 917</u>	<u>9,2 %</u>	<u>3 195</u>	<u>8,6 %</u>
<b>Produits consolidés</b>	<b>21 803</b>	<b>100,0 %</b>	<b>19 680</b>	<b>100,0 %</b>	<b>42 480</b>	<b>100,0 %</b>	<b>37 022</b>	<b>100,0 %</b>

(1) Pour plus de détails, voir la note 17 « *Informations sectorielles* » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

(2) Outre l'exploitation du réseau La Cage, les activités de restauration incluent, entre autres, la vente en épicerie de produits de marque La Cage, l'exploitation de restaurants d'une autre bannière depuis le mois d'août 2015, ainsi que les services alimentaires et de vente de boissons sur les sites d'événements et dans certains centres sportifs.

(3) Après éliminations intersectorielles

(4) Les activités autres que la restauration et ceux provenant du parc immobilier incluent principalement la construction et la rénovation de restaurants La Cage (*Aménagement et Design Sportscene*), l'organisation d'événements sportifs (*InterBox*) et le développement technologique (*Sportscene Technologies*).

Pour la **période de 13 semaines** terminée le 28 février 2016, les produits de Sportscene ont totalisé 21,8 millions \$, en hausse de 2,1 millions \$ ou de 10,8 % sur ceux du même trimestre de l'année précédente. Comme l'indique le tableau 4, cette croissance est largement attribuable au secteur « *Restauration* ». L'évolution sectorielle des produits a été comme suit :

- Les produits de restauration ont augmenté de 1,8 million \$ ou de 10,8 % pour s'établir à 19,0 millions \$. Cette croissance est principalement attribuable à l'ajout de restaurants hors bannière acquis à la fin du dernier exercice et à l'acquisition, au cours du présent exercice, de participations majoritaires dans une Cage et une entreprise exploitant un kiosque Fan Club qui étaient autrefois détenues en partenariats.
- Malgré la cession d'un immeuble locatif en 2015, les produits provenant du parc immobilier ont été stables par rapport à l'année précédente en raison de la croissance des ventes des restaurants locataires, en fonction desquelles les revenus de loyers sont établis.
- Les autres produits perçus auprès de tiers ont augmenté de 0,3 million \$ ou de 13,9 % pour se chiffrer à 2,3 millions \$, dû essentiellement à la contribution d'un important gala de boxe tenu à la fin du mois de janvier 2016.

Pour la **période de 26 semaines** terminée le 28 février 2016, les produits consolidés ont augmenté de 5,5 millions \$ ou de 14,7 % pour atteindre 42,5 millions \$. L'évolution sectorielle a été comme suit :

- Les produits de restauration ont augmenté de 4,8 millions \$ ou de 14,6 % pour totaliser 37,5 millions \$, représentant 88,3 % des produits consolidés cumulatifs. Outre l'acquisition des restaurants hors bannière et celle de participations majoritaires dans deux entités autrefois détenues en partenariats, cette performance est attribuable à l'augmentation des ventes moyennes par Cage comparable (dont l'effet a toutefois été atténué par la fermeture d'une Cage corporative au cours de l'année précédente), de même qu'à une hausse des ventes en épicerie de produits de marque La Cage pour l'ensemble de la période.
- Les produits provenant du parc immobilier ont légèrement diminué en raison de la vente, à la fin du deuxième trimestre de 2015, d'un des immeubles locatifs de la Société.
- Les autres produits perçus auprès de tiers ont augmenté de 0,7 million \$ ou de 22,6 % pour se chiffrer à 3,9 millions \$, dû essentiellement à la contribution de deux galas de boxe cette année comparativement à un seul l'année précédente. Pour leur part, les revenus générés par les activités de construction ont reculé dû au fait que les travaux de rénovation ont porté principalement sur des Cages corporatives depuis le début du présent exercice. Au total, les autres produits ont ainsi représenté 9,2 % des produits consolidés de la période de 26 semaines.

**Tableau 5 : BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> consolidé et sectoriel (non audité)**

(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages)

	13 semaines terminées les				26 semaines terminées les			
	28 février 2016		1 <sup>er</sup> mars 2015 <sup>(2)</sup>		28 février 2016		1 <sup>er</sup> mars 2015 <sup>(2)</sup>	
BAIIA ajusté <sup>(1)</sup> des activités de restauration <sup>(2)</sup> (en % des produits de restauration)	820	4,3 %	608	3,5 %	1 786	4,8 %	1 592	4,9 %
BAIIA ajusté <sup>(1)</sup> du parc immobilier <sup>(2)</sup> (en % des produits de location)	299	56,1 %	211	39,7 %	538	51,5 %	467	43,4 %
BAIIA ajusté <sup>(1)</sup> des autres activités <sup>(2)</sup> (en % des autres produits)	(116)	s.o.	(234)	s.o.	75	1,9 %	(287)	s.o.
<b>BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> consolidé</b> (en % des produits consolidés)	<b>1 003</b>	<b>4,6 %</b>	<b>585</b>	<b>3,0 %</b>	<b>2 399</b>	<b>5,6 %</b>	<b>1 772</b>	<b>4,8 %</b>

(1) Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 12.

(2) Après éliminations sectorielles

Pour la **période de 13 semaines** terminée le 28 février 2016, le BAIIA ajusté consolidé a progressé de 71,5 %, soit de 0,4 million \$ pour se chiffrer à 1,0 million \$. Le BAIIA ajusté en pourcentage des produits consolidés s'est également amélioré, passant de 3,0 % au deuxième trimestre de 2015 à 4,6 % à la même période en 2016. Tous les secteurs ont contribué à cette performance, particulièrement le secteur « *Restauration* ». L'évolution sectorielle du BAIIA ajusté trimestriel a été comme suit :

- Le BAIIA ajusté des activités de restauration s'est chiffré à 0,8 million \$, en hausse de 0,2 million \$ ou de 32,2 % par rapport au même trimestre en 2015 et ce, malgré les sommes investies dans les restaurants hors bannière. Cette amélioration est en partie attribuable à la hausse des produits générés par le réseau des Cages, laquelle a notamment permis un meilleur taux d'absorption des frais fixes.
- Le BAIIA ajusté associé au parc immobilier a progressé, tant en dollars qu'en pourcentage des produits, pour se chiffrer à 0,3 million \$ au deuxième trimestre de 2016. Cette amélioration s'explique principalement par la mise en vente d'un des immeubles locatifs de la Société au deuxième trimestre de 2015, faisant en sorte que Sportscene avait dû assumer les coûts afférents à cette propriété jusqu'à sa vente finale, sans en générer de revenus.
- La rentabilité des autres activités s'est améliorée de 0,1 million \$ en raison de la contribution du gala de boxe, qui a compensé la baisse des revenus de construction mentionnée précédemment.

Pour la **période de 26 semaines** terminée le 28 février 2016, le BAIIA ajusté consolidé a totalisé 2,4 millions \$ comparativement à 1,8 million \$ l'année précédente, soit une hausse de 0,6 million \$ ou de 35,4 %. Le BAIIA ajusté consolidé en pourcentage des produits est ainsi passé de 4,8 % en 2015 à 5,6 % en 2016. L'évolution sectorielle du BAIIA ajusté a été comme suit :

- Le BAIIA ajusté des activités de restauration a progressé de 0,2 million \$ ou de 12,2 % pour s'établir à 1,8 million \$, bien que le BAIIA ajusté en pourcentage des produits de ce secteur soit demeuré relativement stable, passant de 4,9 % à 4,8 %. Conformément aux attentes de la direction, la rentabilité du réseau La Cage s'est améliorée par rapport à l'année précédente, à la faveur principalement de la hausse des ventes moyennes par Cage comparable. Par contre, l'ajout des restaurants hors bannière a affecté la rentabilité générale du secteur dans les semaines suivant leur acquisition. Rappelons que la rentabilité de ces établissements est en voie de redressement grâce à une série d'initiatives visant à renforcer leurs méthodes opérationnelles et la reconnaissance de leur marque de commerce.
- Le BAIIA ajusté associé au parc immobilier a augmenté, tant en dollars qu'en pourcentage des produits, pour la même raison fournie dans le commentaire portant sur la période de 13 semaines.
- La rentabilité des autres activités s'est améliorée de 0,4 million \$ en raison de la contribution des deux galas de boxe mentionnés précédemment.

**Tableau 6 : Marge brute <sup>(1)</sup> consolidée, résultat avant impôts et résultat net consolidés (non audités)**  
(en milliers de \$, sauf pour les pourcentages, le résultat par action et le nombre d'actions)

	13 semaines terminées les				26 semaines terminées les			
	28 février 2016		1 <sup>er</sup> mars 2015		28 février 2016		1 <sup>er</sup> mars 2015	
<b>Marge brute consolidée <sup>(1)</sup></b> <i>(en % des produits)</i>	<b>15 270</b>	<b>70,0 %</b>	12 379	62,9 %	<b>28 987</b>	<b>68,2 %</b>	24 088	65,1 %
BAIIA ajusté consolidé <sup>(1)</sup> <i>(en % des produits)</i>	<b>1 003</b>	<b>4,6 %</b>	585	3,0 %	<b>2 399</b>	<b>5,6 %</b>	1 772	4,8 %
Amortissements	<b>1 126</b>		985		<b>2 231</b>		1 966	
Frais financiers	<b>176</b>		134		<b>357</b>		297	
Autres pertes (gains)	<b>(3)</b>		(234)		<b>(68)</b>		(224)	
Quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprises associées	<b>(119)</b>		<u>165</u>		<b>(166)</b>		<u>184</u>	
<b>Résultat avant impôts</b> <i>(en % des produits)</i>	<b>(183)</b>	<b>s.o.</b>	(465)	s.o.	<b>45</b>	<b>0,1 %</b>	(451)	s.o.
Impôt sur le résultat	<b>(97)</b>		(71)		<b>(49)</b>		(62)	
<b>Résultat net</b> <i>(en % des produits)</i>	<b>(86)</b>	<b>s.o.</b>	(394)	s.o.	<b>94</b>	<b>0,2 %</b>	(389)	s.o.
<b>Résultat par action</b> <i>(en \$)</i>								
• de base	<b>(0,01)</b>		(0,09)		<b>0,04</b>		(0,08)	
• dilué	<b>(0,01)</b>		(0,09)		<b>0,04</b>		(0,08)	
<b>Nombre moyen pondéré d'actions</b> <i>(en milliers)</i>								
• de base	<b>4 165</b>		4 165		<b>4 165</b>		4 165	
• dilué	<b>4 165</b>		4 165		<b>4 165</b>		4 165	

(1) Pour le rapprochement des données financières non conformes aux IFRS, se référer au tableau 12.

Pour la **période de 13 semaines** terminée le 28 février 2016, la marge bénéficiaire brute consolidée en dollars s'est accrue de 2,9 millions \$ ou de 23,4 % pour s'établir à 15,3 millions \$, en raison principalement de l'augmentation des produits. La marge brute en pourcentage des produits a aussi progressé de façon significative, passant de 62,9 % au deuxième trimestre de 2015 à 70,0 % à la même période en 2016. Cette amélioration s'explique en majeure partie par la contribution plus importante qu'en 2015 des galas de boxe, pour lesquels les frais afférents sont comptabilisés au niveau du BAIIA ajusté et non pas de la marge brute.

La dépense d'amortissement s'est accrue de 0,1 million \$ pour totaliser 1,1 million \$, à la suite des investissements effectués au cours des trimestres précédents. Les frais financiers ont augmenté de 42 000 \$ en raison de l'obtention de nouveaux prêts en marge des projets d'investissement de la Société et de la renégociation de ses ententes avec ses créanciers, effective à la fin du premier trimestre de 2016. Sportscene a inscrit un gain non significatif au poste « *Autres (gains) pertes* » par rapport à un gain de 0,2 million \$ réalisé sur la vente d'un immeuble au deuxième trimestre de 2015. Enfin, la quote-part de la Société dans les résultats nets des coentreprises et entreprises associées a généré un profit net de 0,1 million \$, comparativement à une perte nette 0,2 million \$ l'année précédente, à la suite de la réévaluation des actifs d'une usine de transformation alimentaire acquise en partenariat.

Par conséquent, Sportscene a clos le deuxième trimestre de l'exercice 2016 avec une perte nette de 0,1 million \$ ou 0,01 \$ par action (de base et diluée), par rapport à une perte nette de 0,4 million \$ ou 0,09 \$ par action (de base et diluée) au même trimestre de l'année précédente.

Pour la **période de 26 semaines** terminée le 28 février 2016, la marge bénéficiaire brute consolidée en dollars a totalisé 29,0 millions \$, en hausse de 4,9 millions \$ ou de 20,3 % sur la même période de l'exercice précédent, en raison principalement de l'augmentation des produits. Pour sa part, la marge brute en pourcentage des produits est passée de 65,1 % en 2015 à 68,2 % en 2016, dû au mix de produits différent.

La dépense d'amortissement s'est accrue de 0,3 million \$ pour totaliser 2,2 millions \$, à la suite des investissements des trimestres précédents. Les frais financiers ont augmenté de 60 000 \$ pour les raisons décrites précédemment.

Sportscene a inscrit au poste « *Autres (gains) pertes* » un gain de 67 000 \$, en marge principalement des deux regroupements d'entreprises réalisés au cours du premier semestre. Le gain réalisé sur ces transactions consiste plus précisément en la réévaluation à la juste valeur de la participation que la Société détenait déjà dans ces entreprises. Ce montant se compare à un gain de 0,2 million \$ réalisé en 2015, en lien principalement à la vente d'un immeuble.

La quote-part de la Société dans les résultats nets des coentreprises et entreprises associées a généré un profit net total de 0,2 million \$ comparativement à une perte nette de 0,2 million \$ l'année précédente, cette amélioration de 0,4 million \$ étant principalement attribuable à l'amélioration des résultats des Cages détenues en partenariats et à la réévaluation d'actifs décrite précédemment.

Sportscene a donc clos la première moitié de l'exercice 2016 avec un résultat net de 0,1 million \$ ou 0,04 \$ par action (de base et dilué), par rapport à une perte nette de 0,4 million \$ ou 0,08 \$ par action (de base et dilué) à la même période de l'exercice précédent.

### **Flux de trésorerie de la période de 26 semaines terminée le 28 février 2016**

(en milliers de \$)

	26 semaines terminées les	
	28 février 2016	1 <sup>er</sup> mars 2015
<b>Activités opérationnelles :</b>		
Résultat net	94	(389)
Éléments du résultat net sans incidence sur la trésorerie	1 927	1 732
Fonds autogénérés	2 021	1 343
Variation nette des soldes hors caisse	443	(1 457)
<b>Flux de trésorerie (requis) générés par les activités opérationnelles</b>	<b>2 464</b>	<b>(114)</b>
<b>Flux de trésorerie générés (requis) par les activités de financement</b>	<b>470</b>	<b>(2 324)</b>
<b>Flux de trésorerie requis par les activités d'investissement</b>	<b>(2 522)</b>	<b>(542)</b>
<i>Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</i>	<b>412</b>	<b>(2 980)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période</b>	<b>5 062</b>	<b>5 548</b>

Pour la période de 26 semaines terminée le 28 février 2016, les activités **opérationnelles** ont produit des fonds autogénérés (ou flux de trésorerie avant la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement) de 2,0 millions \$, comparativement à 1,3 million \$ au même semestre de l'année précédente, dû essentiellement à l'amélioration du résultat net de la Société.

La variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement a généré des fonds additionnels de 0,4 million \$ alors qu'elle avait requis des fonds de 1,5 million \$ un an auparavant. La génération de fonds au cours de la première moitié de l'exercice 2016 s'explique principalement par une hausse de 2,6 millions \$ des créditeurs et charges à payer attribuable aux activités de construction, aux ventes de produits en épicerie et à l'ajout de quatre filiales, dont des restaurants hors bannière. De plus, les produits et crédits différés ont augmenté de 0,3 million \$.

Cependant, l'effet de ces sources de fonds a été atténué par le paiement de sommes provisionnées qui totalisaient 0,7 million \$ au 30 août 2015 relativement à une indemnité de fin de bail et au règlement d'un litige, de même que par l'augmentation de certains postes des actifs courants, dont une hausse de 0,6 million \$ des débiteurs associés au gala de boxe tenu à la fin de mois de janvier 2016, une hausse de 0,4 million \$ des stocks relatifs aux activités de construction et à l'ajout de quatre filiales, ainsi qu'une hausse de 0,1 million \$ des frais payés d'avance reflétant le cycle saisonnier normal des activités de la Société.

Après la variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement, les activités d'exploitation ont donc généré des liquidités totales de 2,5 millions \$ par rapport à une utilisation de fonds de 0,1 million \$ l'année antérieure.

Les activités de **financement** ont généré des liquidités nettes de 0,5 million \$, la Société ayant contracté des nouvelles dettes totalisant 1,3 million \$ et remboursé 0,8 million \$ de sa dette à long terme existante.

Les activités d'**investissement** ont utilisé des liquidités nettes de 2,5 millions \$, allouées aux principales fins suivantes :

- un montant de 2,1 millions \$ dédié à l'achat de nouvelles immobilisations corporelles dans le cadre, principalement, de la transformation de deux Cages corporatives en fonction du nouveau design;
- un montant de 0,4 million \$ représentant le coût d'acquisition de deux entreprises, net des liquidités acquises, soit plus précisément l'acquisition, en date du 30 novembre 2015, d'une participation additionnelle de 61,85 % conférant à la Société la propriété exclusive d'une Cage autrefois exploitée en partenariat ainsi que l'acquisition, le 31 août 2015, d'une participation supplémentaire de 25 % dans une entreprise exploitant un kiosque Fan Club dans un complexe sportif. À la suite de cette transaction, la Société a obtenu le contrôle, soit 75 % des droits de vote, de cette coentreprise auparavant détenue à 50 %; et
- des investissements totalisant 0,3 million \$ dans des coentreprises et entreprises associées. Ceux-ci se rapportent au coût d'acquisition, en date du 20 novembre 2015, des actifs d'une entreprise de transformation alimentaire par le biais d'une coentreprise détenue à 50 % par la Société, de même qu'à des investissements additionnels effectués dans cette usine au cours du second trimestre par le biais de la même coentreprise. L'objectif de cette acquisition est de nature principalement stratégique, soit de permettre à Sportscene d'assurer un plus grand contrôle sur son approvisionnement.

Par ailleurs, l'encaisse affectée relative à l'acquisition de restaurants hors bannière a été libérée au premier trimestre en échange de l'émission d'une lettre de garantie bancaire au même montant, générant ainsi des liquidités de 0,3 million \$.

L'ensemble des mouvements de trésorerie de la période a augmenté le solde de la trésorerie et équivalents de trésorerie de 0,4 million \$. Celui-ci s'élevait ainsi à 5,1 millions \$ en date du 28 février 2016.

## Situation financière au 28 février 2016

**Tableau 8 : Sommaire de la situation financière (non audité)**

(en milliers de \$, sauf le coefficient)

	28 février 2016	30 août 2015
<b>Actif :</b>		
Actifs courants	14 244	13 077
Actifs non courants	46 509	44 901
<b>Actif total</b>	<b>60 753</b>	57 978
<b>Passif et capitaux propres :</b>		
Passifs courants	13 865	16 994
Passifs non courants	14 305	8 586
<b>Passif total</b>	<b>28 170</b>	25 580
<b>Capitaux propres</b>	<b>32 583</b>	32 398
	<b>60 753</b>	57 978
<b>Fonds de roulement :</b>	<b>379</b>	(3 917)
<i>Coefficient de fonds de roulement</i>	<b>1,03 :1</b>	0,77 :1

L'**actif total** a affiché une augmentation de 3,0 millions \$ au cours de la période de 26 semaines terminée le 28 février 2016. L'évolution des principaux postes d'actif a été comme suit :

- Le total des actifs courants a affiché une augmentation de 1,2 million \$ due aux hausses préalablement discutées des débiteurs, des stocks et des frais payés d'avance, jumelées à l'augmentation nette de 0,2 million \$ du total de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de l'encaisse affectée.
- Le montant des actifs non courants a augmenté de 1,6 million \$, dû principalement à une hausse de 1,1 million \$ de la valeur des immobilisations corporelles due aux nouvelles acquisitions effectuées depuis le début de l'exercice 2016 (nettes de l'amortissement de la période), ainsi qu'à la hausse de 0,6 million \$ du goodwill résultant des regroupements d'entreprises de la période.

Le **passif total** a augmenté de 2,6 millions \$, à la suite des principales variations suivantes :

- Les passifs courants ont diminué de 3,1 millions \$, dû essentiellement au reclassement dans les passifs non courants du montant de 5,7 millions \$ de dettes à long terme qui avait été transféré de façon temporaire dans la tranche à court terme de la dette à long terme à la fin du dernier exercice, en raison du non respect par la Société de certaines clauses restrictives incluses dans ses conventions de financement. Or, après la clôture de l'exercice 2015, la Société a obtenu d'un de ses prêteurs la modification de ses conventions de financement à l'égard desdites clauses restrictives ainsi qu'une renonciation relative aux clauses de défaut. Excluant ce facteur, les passifs courants ont plutôt augmenté de 2,6 millions \$ en raison de la hausse des créiteurs et charges à payer et des impôts à payer, nette de la réduction des provisions.
- À l'inverse, ce reclassement de dettes de 5,7 millions \$ dans les passifs non courants, jumelé à l'augmentation de 0,5 million \$ des emprunts (nette des remboursements effectués au cours de la période) et la baisse de 0,7 million \$ du passif d'impôt différé, explique la hausse de 5,7 millions \$ du total des passifs non courants entre le 30 août et le 28 février 2016.

Enfin, le bénéfice net réalisé au cours de la période de 26 semaines a eu pour effet d'augmenter le total des **capitaux propres** de 0,2 million \$ pour le porter à 32,6 millions \$ en date du 28 février 2016

Au 28 février 2016, le **fonds de roulement** affichait un surplus de 0,4 million \$ et un coefficient de 1,03 :1, comparativement à un déficit de 3,9 millions \$ et un coefficient de 0,77:1 au 30 août 2015. Ce redressement s'explique par le reclassement de dettes totalisant 5,7 millions \$ des passifs courants vers les passifs non courants suite à la renégociation des ententes de financement. Soulignons que toutes les clauses relatives aux ententes de financement étaient respectées au 28 février 2016.

**Tableau 9: Situation d'endettement (non audité)**

(en milliers de \$, sauf pour le coefficient)

	<b>28 février 2016</b>	30 août 2015
<b>Endettement total net :</b>		
Dette à long terme (incluant la tranche courante)	<b>14 584</b>	14 021
<i>Moins : liquidités disponibles à court terme</i>	<b>(5 062)</b>	<i>(4 975)</i>
<b>Endettement total net des liquidités</b>	<b>9 522</b>	9 046
<b>Coefficient d'endettement sur capital investi :</b>		
Capital investi :		
Capitaux propres	<b>32 583</b>	32 398
Endettement total net	<b>9 522</b>	9 046
Total	<b>42 105</b>	41 444
<i>Coefficient d'endettement total net / capital investi</i>	<b>22,6 %</b>	21,8 %

L'endettement total (composé de la dette à long terme incluant sa portion courante) a augmenté de 0,6 million \$ en raison des nouvelles dettes contractées depuis le début de l'exercice 2016, nettes des remboursements de dettes existantes. Tenant compte également de l'augmentation de 0,1 million \$ des liquidités disponibles à court terme, l'endettement total net a augmenté de 0,5 million \$ pour s'établir à 9,5 millions \$ au terme du premier semestre de l'exercice 2016, tandis que le coefficient d'endettement total net par rapport au capital investi est passé de 21,8 % au 30 août 2015 à 22,6 % au 28 février 2016.

Considérant les facteurs conjoncturels pouvant freiner la performance de la Société, tel que discuté à la section « Perspectives et objectifs 2016 », il est probable qu'à la fin du prochain trimestre, les clauses restrictives d'une de ses conventions de financement ne soient pas respectées. Par conséquent, la direction a entamé des discussions avec son institution financière afin de renégocier ses ententes de financement. Par ailleurs, à la lumière de ses prévisions budgétaires, la direction est d'avis qu'il est probable que la Société continuera de faire les remboursements prévus sur ses dettes à long terme selon les conditions de remboursements prévus à la convention.

**Perspectives et objectifs 2016**

L'exercice 2016 représente la troisième et dernière année de transition vers le nouveau positionnement de La Cage, dont les retombées se matérialisent progressivement. La direction anticipe une amélioration de la performance financière de la Société pour l'ensemble de l'exercice 2016 par rapport à 2015, mais c'est surtout à partir de l'exercice 2017 que Sportscene devrait récolter les effets de son virage stratégique en termes de rentabilité et de création de valeur pour ses actionnaires.

Depuis le début de l'exercice 2016, tel que mentionné préalablement dans ce rapport de gestion, la Société observe une hausse de l'achalandage et des ventes de l'ensemble du réseau des Cages, en particulier celles arborant le nouveau design, ce qui se traduit par une amélioration de la rentabilité du réseau. Toutefois, la Société doit composer avec certains éléments qui freinent sa performance, dont un environnement sportif moins favorable qu'en 2015 en marge des séries éliminatoires de hockey qui ont lieu au troisième trimestre et un contexte économique difficile pour l'industrie de la restauration, incluant une hausse substantielle du coût des denrées alimentaires au cours des derniers trimestres. Par ailleurs, même si la majeure partie des coûts liés au processus de transformation soit derrière elle, la Société continue d'investir en 2016 dans la mise en marché de la nouvelle image, la formation et la mobilisation de son personnel ainsi que la consolidation opérationnelle de son nouveau modèle d'affaire.

Groupe Sportscene maintiendra le cap sur ces principaux objectifs pour l'exercice 2016 et les trimestres suivants :

- Compléter et consolider le repositionnement du réseau La Cage – Brasserie sportive, tant sur le plan commercial et opérationnel qu'au chapitre des ressources humaines ;
- Introduire, sur une base permanente, de nouvelles innovations dans l'offre alimentaire, la sélection de boissons et la plateforme technologique ;
- Relancer l'expansion du réseau La Cage, désormais doté de solides assises pour sa croissance future, par l'ouverture de nouveaux établissements sur des sites de qualité, tout en évaluant d'autres avenues de croissance compatibles avec les expertises et la vision de la direction. Deux Cages corporatives d'envergure seront notamment inaugurées vers la fin du présent exercice, dont une sur l'un des sites les plus achalandés et prestigieux de Montréal.

#### ***Acquisition d'immobilisations***

Le budget d'immobilisations de Groupe Sportscene pour l'exercice 2016 sera légèrement supérieur à celui de l'exercice 2015 et principalement destiné à la construction et la transformation de Cages corporatives à l'image du nouveau concept.

#### ***Versement de dividendes***

La pratique du conseil d'administration est de juger, en temps opportun, de la pertinence du versement de dividendes à la lumière des conditions du marché, de la situation financière et des besoins de fonds de la Société, de même que de l'atteinte d'indices de performance conformes aux objectifs de la direction.

### **Renseignements sur le capital-actions**

Au 14 avril 2016, le capital-actions de Sportscene consiste en 4 164 893 actions de catégorie A émises et en circulation, soit le même nombre qu'au 30 août 2015 et qu'au 28 février 2016.

Le 14 avril 2016, en vertu du régime d'options d'achat d'actions de catégorie A (le « Régime ») en place chez Sportscene, 750 000 actions de catégorie A étaient réservées à l'intention de dirigeants et d'administrateurs, dont 152 444 options n'avaient toujours pas été octroyées. Les 151 000 options en cours donnent droit à leur détenteur d'acquérir des actions de Sportscene à un prix de levée moyen pondéré de 8,14 \$ par action.

Ces options sont acquises à raison de 50 % après deux (2) ans, 25 % après trois (3) ans et les 25 % restants après quatre (4) ans. Elles deviendront caduques si elles ne sont pas exercées au plus tard cinq (5) ans à compter de la date d'octroi.

## Arrangements hors bilan

### **Contrats de location simple**

La Société a conclu des ententes pour la location de propriétés qui expirent à diverses dates jusqu'en mars 2077 et dont le total des paiements minimums exigibles s'élève à 50,5 millions \$ en date du 28 février 2016. Certaines de ces ententes comprennent des clauses relatives au redressement périodique du loyer annuel et d'autres prévoient des paiements fondés sur les pourcentages de ventes annuelles. Les loyers minimums annuels, incluant une estimation des frais communs et autres frais accessoires en ce qui a trait aux baux en vigueur au 28 février 2016, se retrouvent dans le tableau 10.

Au 28 février 2016, la Société n'a pas enregistré de passif relativement aux engagements en excédent de sa quote-part dans les coentreprises, étant donné que l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une coentreprise est peu probable.

**Tableau 10 : Loyers annuels minimums pour les prochains exercices (non audités)**

(en milliers de \$)

	Engagements de la Société et de ses filiales	Quote-part de la Société dans les engagements des partenariats	Engagement de la Société excédant sa quote-part dans les partenariats
2016 (6 mois)	2 635	360	69
2017	5 806	671	93
2018	5 666	540	-
2019	5 548	511	-
2020	4 949	484	-
2021 et suivants	22 262	881	-

### **Ententes de financement**

La Société a cautionné les dettes de coentreprises pour un montant maximal de 2,1 millions \$ (2,5 millions \$ au 30 août 2015) (Voir note 15 « *Engagements, garanties et éventualités* » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés).

## Transactions entre parties liées

**Tableau 11 : Transactions entre parties liées (non auditées)**

(en milliers de \$)

	13 semaines terminées les		26 semaines terminées les	
	28 février 2016	1 <sup>er</sup> mars 2015	28 février 2016	1 <sup>er</sup> mars 2015
<b>Produits d'exploitation</b> (avec des coentreprises et entreprises associées) :				
Contrats de construction	30	3	54	552
Produits tirés des franchises	345	406	730	816
Produits de location	84	81	171	163
Autres produits	254	333	561	588
Total	713	823	1 516	2 119
<b>Charges d'exploitation</b> (avec des dirigeants et autres parties liées) :				
Rémunération	241	160	504	313

Au 28 février 2016, la Société avait un solde de 0,4 million \$ (0,4 million \$ au 30 août 2015) à recevoir de ses coentreprises et entreprises associées. De plus, le solde des effets à recevoir par la Société auprès de ses coentreprises et entreprises associées s'élevait à 1,9 million \$ au 28 février 2016 (1,9 million \$ au 30 août 2015).

## Données financières non conformes aux IFRS

**Tableau 12 : Rapprochement des données financières non conformes aux IFRS**

(en milliers de \$, sauf les pourcentages)

	13 semaines terminées les		26 semaines terminées les	
	28 février 2016	1 <sup>er</sup> mars 2015	28 février 2016	1 <sup>er</sup> mars 2015
<b>Produits de restauration <sup>(1)</sup></b>	<b>15 489</b>	13 126	<b>31 136</b>	26 463
Produits concessions alimentaires	(660)	(14)	(895)	(35)
Produits hors bannière	(1 362)	-	(2 631)	-
Produits tirés des franchises et partenariats	12 152	12 640	25 148	25 581
<b>Ventes du réseau</b>	<b>25 619</b>	25 752	<b>52 758</b>	52 009

<b>Résultat avant frais financiers, amortissements, quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprise associées et impôts sur le résultat</b>	<b>1 000</b>	819	<b>2 467</b>	1 996
Autres (gains) pertes	3	(234)	(68)	(224)
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>1 003</b>	585	<b>2 399</b>	1 772

<b>Produits</b>	<b>21 803</b>	19 680	<b>42 480</b>	37 022
Moins : Coût des produits vendus	6 533	7 301	13 493	12 934
<b>Marge brute</b>	<b>15 270</b>	12 379	<b>28 987</b>	24 088
<b>Marge brute (en % des produits)</b>	<b>70,0 %</b>	62,9 %	<b>68,2 %</b>	65,1 %

### **BAIIA ajusté sectoriel <sup>(2)</sup>**

			Résultat avant frais financiers, amortissements, quote-part des résultats nets des coentreprises et entreprise associées et impôts sur le résultat	Autres (gains) pertes	BAIIA ajusté
<b><u>13 semaines terminées les</u></b>	<b>28 février 2016</b>	Restauration	823	(3)	820
		Parc immobilier	293	6	299
		Autres activités	(116)	-	(116)
	1 <sup>er</sup> mars 2015	Restauration	587	21	608
		Parc immobilier	466	(255)	211
		Autres activités	(234)	-	(234)
<b><u>26 semaines terminées les</u></b>	<b>28 février 2016</b>	Restauration	1 860	(74)	1 786
		Parc immobilier	532	6	538
		Autres activités	75	-	75
	1 <sup>er</sup> mars 2015	Restauration	1 561	31	1 592
		Parc immobilier	722	(255)	467
		Autres activités	(287)	-	(287)

- (1) Le montant des produits de restauration figure à la note 5 « Produits » afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.
- (2) Pour plus de détails, voir la note 17 « Informations sectorielles » afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés.

## Instrument financiers

La Société utilise de nombreux instruments financiers, notamment de la trésorerie et équivalents de trésorerie, de l'encaisse affectée, des placements, des débiteurs, des effets à recevoir d'apparentés, de la dette bancaire, des comptes fournisseurs, des crédateurs et charges à payer, des montants à payer à des apparentés et de la dette à long terme.

### **Juste valeur**

La valeur comptable de la majorité des instruments financiers se rapproche de leur juste valeur en raison de leur courte durée. Concernant la dette à long terme, sa juste valeur est estimée en fonction du calcul des flux monétaires escomptés, en utilisant les taux de rendement du marché, en fin de période, d'instruments similaires ayant la même échéance.

### **Instrument dérivés**

La Société ne détient ni n'émet d'instruments financiers aux fins de négociation ou de couverture.

(Voir la note 24 « Informations à fournir concernant les instruments financiers » afférente aux états financiers consolidés de l'exercice terminé le 30 août 2015.)

## Risques et incertitudes

La Société n'a observé aucun changement significatif dans les risques et incertitudes auxquels elle est exposée, tels qu'ils sont décrits dans le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 30 août 2015.

## Principales méthodes comptables

### **Normes publiées mais non encore en vigueur**

Un certain nombre de nouvelles normes et modifications aux normes existantes publiées par l'IASB qui sont obligatoires, mais qui ne sont pas encore en vigueur pour l'exercice se terminant le 28 août 2016, n'ont pas été appliquées aux fins de la préparation de ces états financiers consolidés. Plusieurs de ces normes ne s'appliquent pas à la Société ou n'ont aucune incidence sur ses états financiers consolidés, à l'exception de celles-ci :

<b>Norme / Interprétation</b>	<b>Applicable à l'exercice ouvert le :</b>
IFRS 9, <i>Instrument financiers</i> (« IFRS 9 »)	1 <sup>er</sup> septembre 2018
IFRS 15, <i>Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients</i> IFRS 15 »)	1 <sup>er</sup> septembre 2018
IFRS 16, <i>Contrat de location</i> (« IFRS 16 »)	1 <sup>er</sup> septembre 2019

- Pour les informations relatives aux normes IFRS 9 et IFRS 15, se référer à la note 4, Modifications futures des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 30 août 2015.
- En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, Contrats de location, lequel remplace IAS 17, Contrats de location, ainsi que plusieurs interprétations sur les contrats de location. IFRS 16 prend effet pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019, et l'application anticipée est permise pour les sociétés qui appliquent également IFRS 15, Produits tirés de contrats conclus avec des clients. IFRS 16 instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs.

En ce qui a trait aux exigences de comptabilisation pour le bailleur, IFRS 16 reprend en substance celles qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant la présentation d'informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. La société envisage d'adopter l'IFRS 16 dans ses états financiers de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> septembre 2019. L'incidence de l'adoption de cette norme n'a pas encore été déterminée.

### **Renseignements supplémentaires**

Des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris ses derniers rapports annuels et trimestriels et ses communiqués de presse, sont disponibles sur le site Internet de SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Le président du conseil, président et chef de la direction

**(signé)**

**(signé)**

Le 14 avril 2016